

FACULTÉ DE DROIT



Colloque :
L'apport des Fintechs au droit bancaire
17 novembre 2016

Salle des actes

Direction Scientifique Dominique Legeais et Nathalie Martial-Braz
Organisé par L'association des anciens du M2 DOCC

Inscription : 100 euros
Inscription libre pour les étudiants.
<http://cedagparisdescartes.wixsite.com/fintechs>



9h00 - Rapport Introductif : l'apport de l'économie collaborative au droit bancaire : émergence des fintechs. **Nathalie Martial-Braz**, Professeur Université Paris Descartes - CEDAG, Institut Universitaire de France

Les nouveaux services

9h30 - Fonctionnement de la Blockchain – compatibilité avec un environnement réglementé : que peut-on et doit-on réglementer dans une blockchain ? **M^e. Isabelle Renard**, Cabinet IRenard.

10h00 - Blockchain et Smart contrat, **Célia Zolynski**, Professeur Université Versailles Saint-Quentin, Dente, CNum.

10h30 - L'apport de la blockchain au secteur bancaire : aspects théoriques. **Dominique Legeais**, Professeur Université Paris Descartes, Directeur du CEDAG.

11h00 - débat avec la salle

11h15 - Pause

11h30 - Les nouveaux services de paiement **M^e Pierre Storrer**, Kramer Levine.

12h00 - Les nouveaux services de crédit alternatif : La pratique du peer-to-peer lending où l'uberisation du crédit. **Anne-Valérie le Fur**, Professeur Université UVSQ, Dente

12h30- Débat avec la salle

12h45 - Déjeuner

Les nouveaux risques

14h00 - La protection de la vie privée de l'utilisateur du secteur bancaire et la protection des données bancaires **Juliette Morel-Maroger**, Maître de conférences, Université Paris Dauphine.

14h30 - L'externalisation des données : les risques du Cloud ? **Romain Perray**, &Co Avocats.

15h00 - Les risques de la digitalisation : la cyber-criminalité. **Nicolas Catelan**, Maître de conférences Université Aix-Marseille

15h30 - débat avec la salle

15h45 - Pause

Les nouvelles réglementations

16h00 - L'intermédiation en question **Pauline Pailler**, Professeur Université de Reims.

16h30 - Obligation et responsabilité des plateformes de crowdfunding **Philippe Didier**, Professeur Université Paris Descartes, CEDAG

17h00 - Sécurité informatique et continuité des services Respect de la conformité : **Lucy Savary** BNP Paribas.

17h30 - Table ronde : réglementation, contrôle et conformité. Modérateur :
panélistes : **Nicolas Mathey**, Professeur Université Paris Descartes, CEDAG
Nathalie Beaudemoulin, Coordinatrice du pôle ACPR FinTech Innovation,
Gautier Bourdeaux, Maître de conférences HDR, Université Paris Descartes,
Katty Saint-Gelais, Direction de la conformité, CNIL,
Hubert de Vauplane, Kramer Levin Naftalis & Frankel LLP.

18h30 - Débat avec la salle

18h45 - Propos Conclusif - **Alain Gourio**, Directeur Juridique, Fédération Bancaire Française

19h00 - Fin des travaux, Remise des diplômes aux étudiants du M2 DOCC Promotion 2016.